

Allergie aux crustacés

Tests d'IgE spécifiques ImmunoCAP™

ThermoFisher
SCIENTIFIC

Le groupe des crustacés fait partie des « huit grands » groupes d'aliments responsables de plus de 90 % des cas d'allergie alimentaire. D'après les estimations, jusqu'à 3 % de la population adulte est affectée par une allergie alimentaire aux crustacés et aux mollusques, selon la région géographique^{1,2}.

ImmunoCAP™
Extrait allergénique

ImmunoCAP™
Allergènes moléculaires



Bon à savoir !

La prévalence rapportée de patients allergiques aux acariens sensibilisés à la tropomyosine est comprise entre 5 et 18 %⁷. Pour les patients sensibilisés à Der p 10, la probabilité de réactions allergiques aux crustacés, aux mollusques, aux insectes et aux parasites est plus élevée⁵.

Crevette (f24)

rPen a 1 (f351) / rPen m 1*
Tropomyosines

Sensibilisation primaires

- Pen a 1 de *Penaeus aztecus*
- Pen m 1 de *Penaeus monodon*
- Allergènes majeurs et cliniquement pertinent dans l'allergie aux crevettes et aux crustacés
- Protéines thermostables et hautement allergéniques
- Les tropomyosines sont des protéines entraînant des réactivités croisées importantes entre de nombreuses espèces d'invertébrés (pan-allergène), comme les crevettes et d'autres crustacés tels que le crabe, le homard, les escargots et les mollusques ainsi que les acariens, les blattes et les helminthes³⁻⁶

Allergènes mineurs

nPen m 2*
Arginine kinase

- Allergènes mineurs de *Penaeus monodon*
- Pertinence possible pour le diagnostic d'allergies respiratoires dans un contexte professionnel, la sensibilisation résultant alors d'une exposition par inhalation

nPen m 4*
Protéine sarcoplasmique liant le calcium

* Disponible sur le test ImmunoCAP ISAC_{E112i}

Crevette (f24)	Tropomyosine Pen a 1	Tropomyosine Der p 10	Interprétation des résultats et considérations relatives à la prise en charge*
			Probabilité de réaction à différentes tropomyosines et aux crustacés en général – des réactions croisées impliquant la tropomyosine peuvent causer des symptômes systémiques ^{3,5-7}
			Certains patients sensibilisés à Der p 10 peuvent réagir à la tropomyosine de crustacés, comme Pen a 1 dans la crevette. La probabilité d'allergie aux crustacés est plus importante chez ces patients ^{3,5-7} .
			Si tous les allergènes moléculaires de l'algorithme sont négatifs et que f24 est positif, il est possible que le patient soit sensibilisé à un allergène non testé. Par conséquent, en fonction des antécédents cliniques, une réduction de l'exposition peut être recommandée ⁸ .

* L'interprétation des résultats doit tenir compte de l'histoire clinique.

Extraits allergéniques ImmunoCAP disponibles pour les tests :

Extrait allergénique	Code	Extrait allergénique	Code
Crevette	f24	Homard	f80
Ormeau	f346	Poulpe	f59
Moule	f37	Huître	f290
Palourde	f207	Calamar du Pacifique	f58
Crabe	f23	Escargot	f314
Écrevisse	f320	Calamar	f258
Langouste	f304	Coquille Saint-Jacques	f338

Références : 1. Davis CM, et al. J Allergy Clin Immunol Pract 2020;8(1):37-44. 2. Ruethers T, et al. Mol Immunol 2018;100:28-57. 3. Turner P, et al. Ann Allergy Asthma Immunol 2011;106(6):494-501. 4. Chokshi NY, et al. Allergy Asthma 2015;36(4):65-71. 5. DeWitt AM, et al. Mol Nutr Food Res 2004;48(5):370-379. 6. Fernandes J. Clin Exp Allergy 2003;33:956. 7. Ayuso R, et al. J Allergy Clin Immunol 2008;122:795-802. 8. Dramburg S, et al. Pediatr Allergy Immunol 2023;34(Suppl 28):e13854.

Nom officiel des produits : ImmunoCAP Allergen f24, Shrimp; ImmunoCAP Allergen f346, Abalone; ImmunoCAP Allergen f37 Blue mussel; ImmunoCAP Allergen f207, Clam; ImmunoCAP Allergen f23, Crab; ImmunoCAP Allergen f320, Crayfish; ImmunoCAP Allergen f304, Langust; ImmunoCAP Allergen f80, Lobster; ImmunoCAP Allergen f59, Octopus; ImmunoCAP Allergen f290; ImmunoCAP Allergen f58, Pacific squid; ImmunoCAP Allergen f314, Snail; ImmunoCAP Allergen f258, Squid; ImmunoCAP Allergen f338, Scallop; ImmunoCAP Allergen f351, Allergen component rPen a 1 Tropomyosin, Shrimp; ImmunoCAP Allergen d205, Allergen component rDer p 10 Tropomyosin, House dust mite

Pour en savoir plus : thermofisher.com/allergencomponents

Lire attentivement les instructions figurant sur l'étiquetage et/ou dans la notice d'utilisation du réactif (disponible sur le site www.dfu.phadia.com).
Pris en charge par l'assurance maladie. © 2025 Thermo Fisher Scientific Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques sont la propriété de Thermo Fisher Scientific et de ses filiales, sauf indication contraire. Fabricant légal : Phadia AB (membre de Thermo Fisher Scientific).
453351.AL.EU3.FR.V1.25 IDDALL356_03-2025